

## Comment les LGBTQI+ hongrois sont instrumentés par l'Union européenne

par *Thierry Meyssan*

Tous s'accordent à mettre fin aux discriminations légales. Or, certains Européens en accusent d'autres de vouloir au contraire en créer. C'est le cas de Bruxelles face à la Hongrie. Mais à y regarder de plus près, cet argument est malhonnête et cache des intérêts inavouables.

RÉSEAU VOLTAIRE / PARIS (FRANCE) / 29 JUIN 2021

عربي DEUTSCH ΕΛΛΗΝΙΚΑ ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO NEDERLANDS TÜRKÇE



Arrivée du Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, au Conseil européen, le 24 juin 2021.

**L**e 15 juin, le Parlement hongrois a adopté une loi interdisant la promotion de l'homosexualité auprès des mineurs.

Lors de la réunion des ministres des Affaires intérieures de l'Union européenne, le 21 juin 2021, il a été décidé de lancer une procédure contre la Hongrie non pas pour « risque clair de violation de l'état de Droit », mais pour « risque clair de violation des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée » (12266/1/18REV 1 COR 1).

Annonce fermée par Google

17 États membres sur 27 ont demandé au président du Conseil des chefs d'État et de gouvernement européens, Charles Michel, d'inscrire la question des droits des LGBTQI+ en Hongrie à l'ordre du jour du sommet des 24 et 25 juin. Lors de cette réunion, les 17 ont accusé la Hongrie d'homophobie.

Le 25, la présidente de la Commission, Ursula von der Layen, a condamné vigoureusement la loi hongroise et demandé à ses commissaires, le Belge Didier Reynders (Justice) et le Français Thierry Breton (Marché intérieur), d'écrire au gouvernement hongrois pour « faire respecter le droit ». Ce qu'ils ont fait sans attendre (Ares S(2021) 4587976).

Ne nous emballons pas trop vite et examinons ce que cachent ces prises de position.

LGBTQI+

La question des droits des LGBTQI+ n'a jamais fait partie des valeurs européennes. Tout simplement parce que l'Union a été créée par le Traité de Rome, en 1957, et qu'à cette époque là, il n'existait pas de LGBTQI+. Il y avait cependant des homosexuels, bien que ceux-ci n'existaient pas eux-mêmes avant 1868, date d'invention de ce concept par l'écrivain hongrois, Karl-Maria Kertbeny. Jusqu'à l'adoption du « Paragraphe 175 » en Allemagne, en 1871, et du « Criminal Law Amendment Act » de 1885 au Royaume-Uni, personne n'avait jamais eu l'idée de pénaliser les relations sexuelles entre individus de même sexe.

Il y avait effectivement eu en Europe des lois interdisant la sodomie, mais elles s'appliquaient aussi bien aux relations entre personnes de même sexe que de sexe différent, et les « homosexuels » ont bien d'autres pratiques. Nous commettons une erreur en croyant que les LGBTQI+ ont été persécutés par le passé et ne le sont plus aujourd'hui dans les pays « modernes ». En réalité, la manière dont on conçoit la sexualité et les interdits que l'on se fixe varient selon les dates et les lieux, mais la distinction entre partenaires de sexe différent ou de même sexe est récente.

Annonce fermée par Google

Le concept LGBTQI+ ne vient pas de la pensée française des années 68 comme on le prétend souvent, mais de la pensée puritaine états-unienne. C'est une sorte de fourre-tout intellectuel qui amalgame des concepts liés au sexe (anatomique), à l'orientation sexuelle (biologique) et au genre (psychologique). Ainsi, ce sigle désigne :

- ▶ L : Lesbian (lesbienne), c'est-à-dire une femme ayant des relations sexuelles avec une autre femme ;
- ▶ G : Gay (gay), c'est-à-dire un homme ayant des relations sexuelles avec un autre homme ;
- ▶ B : Bisexual (bisexuel), c'est-à-dire une personne ayant des relations sexuelles avec d'autres de même sexe aussi bien que de sexe différent ;
- ▶ T : Transgender (transgenre). Il ne s'agit pas ici des individus dont le sexe génétique n'est ni homme (chromosomes XY), ni femme (chromosomes XX), et qui ne se reconnaissent donc pas dans leur sexe anatomique (statistiquement moins d'1 pour 1000) [1]. Non, on parle ici de personnes qui se définissent intellectuellement d'un rôle social différent de celui attaché à leur sexe anatomique. Alors que les transsexuels peuvent faire correspondre leur particularité chromosomique à leur sexe biologique par de très lourdes opérations irréversibles, les transgenres n'ambitionnent pas d'opérations et peuvent changer plusieurs fois de genre au cours de leur vie.
- ▶ Q : Queer (queer). Ce terme désigne la culture provocante des personnes dont la sexualité ne s'inscrit pas dans la norme sociale. C'est dans ce sens que j'avais créé avec d'autres, au début des années 90, la Maison des homosexualités à Paris.
- ▶ I : Intersex (intersexuel) : Désigne les personnes en général dont le sexe génétique ne correspond pas à la classification binaire homme/femme. Certains d'entre eux peuvent être des transsexuels.
- ▶ + : Plus (autres). Cette litanie étant sans fin [2], les juristes états-uniens l'ont close par un + qui résume toutes les autres options identifiées et à venir.

Annonce fermée par Google

À Washington, l'Administration Biden s'est engagée à l'occasion du « mois de la fierté gay » à promouvoir les droits

des LGBTQI+, non seulement aux États-Unis, mais dans le monde [3]. Ainsi, les bâtiments fédéraux US, à l'exception du Pentagone, ont hissé le drapeau arc-en-ciel sur leur façade pour le mois de juin. C'est dans ce cadre que la Commission et le Conseil européen agissent et non pas dans celui de la pseudo-défense de « valeurs européennes » qui n'ont aucun rapport avec cela.

Déjà dans les années 80, l'Administration Clinton avait financé la question du Sida afin d'instrumenter les associations gays, partout dans le monde, pour exercer des pressions sur des gouvernements et leur vendre des traitements US.

## La confusion occidentale à propos des homosexuels

Personne ne doute que le président Biden est sincère lorsqu'il entend mettre fin aux discriminations dont des gens font l'objet selon leur couleur de peau. Pourtant, ainsi que je l'ai montré dans un précédent article [4], ce qu'il fait va directement dans le sens inverse. Il croit combattre le racisme et mène une politique ségrégationniste. Mes propos ont choqué ceux de mes lecteurs qui les considéraient comme une opinion minoritaire. Or c'est aujourd'hui, non pas une opinion, mais une analyse partagée par les plus grands intellectuels noirs aux USA [5]. Identiquement, nul ne pense que Joe Biden n'est pas sincère lorsqu'il entend combattre les discriminations dont des gens font l'objet selon leur orientation sexuelle. Mais cela ne l'empêche pas de faire le contraire.

Au plan international, l'Administration Biden instrumente la question homosexuelle comme elle l'a fait de la liberté religieuse ou du racisme. Ainsi accuse-t-elle la Russie d'être homophobe, alors que l'homosexualité y est dépénalisée (elle avait été lourdement pénalisée par Joseph Staline dans la cadre de sa lutte contre les soviets d'homosexuels et fut à nouveau légalisée par Mikhaïl Gorbatchev [6]).

Annonce fermée par Google

La confusion occidentale prend sa racine dans l'institutionnalisation du mariage homosexuels par les pays scandinaves. Il importe d'être conscient que le mariage n'a pas du tout la même signification selon les périodes et les civilisations. Lorsque les pays scandinaves ont inventé le mariage homosexuel, ils ne cherchaient pas à créer une équivalence avec le mariage hétérosexuel, mais à donner accès à tous les citoyens à un service public de l'Église d'État. Ces pays ont en effet des Églises d'État dont les pasteurs sont des fonctionnaires, or ils réservaient l'un de leurs services publics —le mariage— aux seuls hétérosexuels.

Au passage, je me souviens très bien d'un déjeuner avec une parlementaire qui fut rapporteur de la première loi instituant le mariage gay. Elle m'assura qu'avec ce texte on en aurait fini avec le « vagabondage sexuel » de cette communauté. Lorsque je lui demandais ce que son pays avait prévu pour les transsexuels, elle m'affirma qu'il n'y avait pas de gens « comme ça » dans son pays.

Revenons à notre sujet. En tant que président de la plus importante association politique gay européenne, le Projet Ornica, je me suis opposé au mariage gay dans les pays latins. C'est pourquoi l'écologiste allemande Claudia Roth, lorsqu'elle a rédigé en 1994 son rapport au Parlement européen sur la question homosexuelle, n'a pas conseillé d'instituer partout le mariage gay, mais uniquement de mettre fin aux discriminations fondées sur le mariage hétérosexuel [7].

On ne peut que regretter l'adoption par l'Espagne, le Portugal, la France et Malte d'un mariage homosexuel alors que le mariage hétérosexuel y est un contrat visant à régir l'héritage dont les enfants pourront bénéficier. L'égalité aurait pu être atteinte, non pas en ouvrant le mariage à des couples stériles, mais en mettant fin aux privilèges légaux des mariés hétérosexuels. C'est d'ailleurs la solution que j'avais négocié avec Mgr. Joseph Duval, président de la Conférence épiscopale de France, qui l'avait soutenue.

## Distinguer les problèmes

On considère généralement que durant la puberté, on découvre sa sexualité et donc son orientation sexuelle. La plupart des sociétés s'abstiennent d'orienter les adolescents dans un sens ou un autre. De ce point de vue, il est légitime pour la Hongrie d'interdire la promotion de l'orientation homosexuelle dans les écoles comme celle de l'orientation

hétérosexuelle. Cela ne porte atteinte à aucun Droit humain pourvu que les deux orientations sexuelles soient légales pour les adultes.

C'est pour les mêmes motifs que la France a adopté en 1994 l'amendement Jolibois qui pénalise entre autres la pornographie « susceptible d'être vue ou perçue par des mineurs ». Certains groupes entendaient utiliser ce texte pour censurer toute sorte de films, de livres et de revues. Le Réseau Voltaire avait alors été créé pour préciser ce texte afin qu'il ne limite pas la liberté d'expression. Il y est parvenu et c'est ce qu'il faut uniquement faire en Hongrie [8]

Le fait que l'Union européenne se mêle du choix souverain des Hongrois manifeste son appétence à s'imposer comme une bureaucratie supranationale au-dessus des démocraties nationales.

En soutenant l'Union européenne sur ce sujet, des LGBTQI+ européens prennent position dans un conflit qui n'est pas le leur. Ils prennent le risque d'être victimes d'un retour de bâton lorsque les Peuples vaincront la bureaucratie de l'Union, ce qui est inévitable.

## Le fin mot de l'histoire

Il est intéressant d'observer que l'Union européenne a abandonné l'argument du « risque clair de violation de l'état de Droit » pour celui de « risque clair de violation des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée ». Tout le monde s'accorde en effet à considérer que la loi hongroise ne viole pas les principes juridiques de l'Union. L'argument des valeurs est précisé par les commissaires Didier Reynders et Thierry Breton dans leur lettre à la ministre de la Justice hongroise.

S'ils font référence à l'article 2 du Traité sur l'Union européenne (Maastricht 1992) et à l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000), ils n'insistent pas car ils ne parviennent pas à établir de discrimination. Ils consacrent l'essentiel de leur lettre à la directive « Services de médias audiovisuels » (AVMSD) et à celle sur l'« e-commerce ». L'idée est que la loi hongroise serait contraire aux droit commercial du Marché commun européen car elle interdit la diffusion en Hongrie de produits qui sont légaux dans le reste de l'Union. Si cet argument devait être soutenu à long terme par Bruxelles, le « risque clair de violation des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée » se bornerait à celui de ne plus pouvoir vendre n'importe quoi n'importe où.

À l'évidence, l'Union dévoie un combat pour la Justice. Elle se moque des homosexuels et de leur égalité en Droit.

*Thierry Meyssan*

---

[1] *L'Intégration des transsexuels* (2 volumes), Thierry Meyssan et autres, Projet Ornicar éd. (1993).

[2] "The ABCs of L.G.B.T.Q.I.A.+"; Michael Gold, *The New York Times*, June 21, 2018.

[3] « Les États-Unis soutiennent les LGBTQI+ dans le monde », par Antony Blinken, *Réseau Voltaire*, 1er juin 2021. « Joe Biden nomme une envoyée spéciale des États-Unis pour la promotion des droits humains des personnes LGBTQI+ », États-Unis (White House), *Réseau Voltaire*, 27 juin 2021.

[4] « Joe Biden réinvente le racisme », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 11 mai 2021.

[5] « Des personnalités noires contre le racisme du NYT et du Parti démocrate », *Réseau Voltaire*, 30 mai 2021.

[6] « À l'Est : la Révolution Gay », Didier Marie, *Rebel* (France), *Réseau Voltaire*, 1er mars 1993.

[7] « Le Parlement européen et les Gays », Didier Marie, *Rebel* (France), *Réseau Voltaire*, 1er août 1993. *La Protection des homosexuels dans le droit européen*, Thierry Meyssan, Thierry Monchâtre, Antoine Ulma, Projet Ornicar éd. (1993).

[8] Il existe par ailleurs des discriminations en Hongrie comme l'interdiction pour un célibataire d'adopter un enfant ou pour un transsexuel opéré de changer de sexe légal.